



Monsieur Aimé MARCANT, son époux ;
Monsieur et Madame Pierre MARCANT-ROUSSEZ,
Monsieur et Madame René MARCANT-CARTON,
Monsieur et Madame Abel MARCANT-POTTIER,
Monsieur et Madame Aimé BELLENGIER-MARCANT,
Mademoiselle Denise MARCANT,

Monsieur Michel MARCANT, ses enfants :

Monsieur Jean-Pierre MARCANT,

Mesdemoiselles Edith et Marie-José MARCANT,

Monsieur Patrick et Mademoiselle Marie-Dominique MARCANT,

Monsieur Ferdinand et Mademoiselle Bernadette BELLENGIER, ses petits-enfants ;

Monsieur Isaïe CAILLIAU, Madame Tobie CAILLIAU-MOENECLAYE, Madame Eugène DUMOLIN-CAILLIAU et sa famille, Madame Eugène ROELS-CAILLIAU et sa famille, Madame Raphaël CAILLIAU-SONNEVILLE et sa famille, Monsieur et Madame Georges BOLLENGIER-DEVULDER et leur famille, Monsieur et Madame Achille CAILLIAU-MARCANT et leur famille, Monsieur et Madame Daniel CAILLIAU-CAPELE et leur famille, Monsieur Michel VANHOUCHE-CAILLIAU et sa famille, Monsieur et Madame MARCANT-DEGRAND et leur famille, Madame JOOS-MARCANT et sa famille, Le Révérend Père MARCANT, de la Congrégation des Pères Blancs d'Afrique, Madame DEVULDER-MARCANT et sa famille, Les Familles de tous SONNEVILLE-CAILLIAU et CAILLIAU-BAUDENS, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces ;

Monsieur l'Abbé VERRIÈLE, Curé de Zuytpeene,

Les Familles CAILLIAU-DEVULDER et MARCANT-LAGATIE,

Le Personnel de la Ferme,

ont la douleur de vous faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Adeline CAILLIAU

Épouse de Monsieur Aimé MARCANT

Membre de toutes les Confréries de la paroisse

née à Ledringhem le 13 Août 1883, décédée à Houtkerque le 1^{er} Juin 1949, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le **Lundi 6 Juin 1949**, à DIX heures trente (h. o.), en l'Eglise d'Houtkerque, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour être inhumé dans le caveau de famille.

Les LAUDES seront chantées le Samedi 4 Juin, à 9 heures.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel!

Réunion à la Maison mortuaire à 9 heures 45.

Un don en espèces sera fait aux Pauvres par les soins de M.M. les Administrateurs du Bureau de Bienfaisance

Houtkerque, le 2 Juin 1949.